



16 juin 2026 -13:21

PortAware arme le personnel portuaire et maritime contre les ingérences criminelles

Le 16 juin, le SPF Mobilité et Transports et le Commissariat national « drogue » ont lancé PortAware. L'objectif est de renforcer ainsi la résilience des collaborateurs face aux ingérences criminelles tant sur les navires que dans les installations portuaires. Depuis que la sécurisation physique devient de plus en plus efficace, les criminels tendent à présent de s'en prendre au personnel pour vaquer à leurs activités criminelles.

Manipulation des collaborateurs

Nos ports, en tant que portes d'entrée logistiques, sont devenus très attractifs pour les criminels. De ce fait, leur sécurisation s'améliore de jour en jour. Il s'ensuit que les criminels, à leur tour, changent de tactique : ils font de plus en plus souvent recours à ce qu'on appelle l'ingénierie sociale. En jouant sur la confiance, la pression sociale ou la peur, ils persuadent les travailleurs de partager des informations ou de coopérer.

Réagir de manière appropriée

La prise de conscience est le meilleur rempart contre ces influences criminelles. Un site web, des vidéos, des documents imprimés et, plus tard, même des modules d'apprentissage en ligne devront permettre aux collaborateurs d'acquérir une meilleure compréhension des techniques criminelles comme la manipulation et l'abus de confiance. En identifiant ces mécanismes, les collaborateurs pourront réagir plus vite et de façon plus réfléchie.

La collaboration, un atout

Même si certains ont de mauvaises intentions, le secteur maritime forme une communauté très soudée. Dans les ports et à bord des navires, les gens travaillent souvent en étroite collaboration. C'est une force : quand on se trouve dans une situation difficile, on n'est jamais seul. Le fait de s'adresser à une personne de confiance aide souvent à trouver une solution.

En pratique

PortAware est une initiative de la DG Navigation du SPF Mobilité et Transports et du Commissariat national « drogue ». Plusieurs partenaires, dont la police, le parquet et les autorités portuaires, ont apporté une contribution précieuse. L'Université de Gand a également partagé de précieuses informations pour aider les collaborateurs à renforcer leur résilience. Grâce à ces contributions, PortAware reflète fidèlement la réalité du terrain. Les collaborateurs qui savent poser des limites se protègent eux-mêmes et protègent l'ensemble du secteur.

Identifier une situation, poser des limites, signaler les faits

Il ne suffit pas de reconnaître une situation suspecte et d'imposer des limites, il faut aussi signaler les faits. Vous pouvez le faire via la plateforme de signalement PortWatch. Tout le monde peut y signaler de manière anonyme des situations suspectes dans et autour des ports belges. Ces signalements font l'objet d'un suivi par la police.

Annelies Verlinden, Ministre de la Justice et de la Mer du Nord : « Les personnes qui travaillent dans nos





ports et à bord des navires jouent un rôle essentiel dans la sécurité de notre chaîne logistique. Grâce à cette campagne, nous les aidons à repérer les situations suspectes et à réagir de manière appropriée. »

Peter Claeysens, Directeur général de la Navigation au SPF Mobilité et Transports : « Le secteur maritime repose sur la confiance, la coopération et le savoir-faire. Nous souhaitons nous appuyer sur ces acquis et aider ainsi les collaborateurs à faire les bons choix, même dans des situations difficiles. »

Ine Van Wymersch, Commissaire nationale « drogue » : « Que pouvez-vous faire vous-même ? Comment réagir face à une situation ou un comportement suspect ? Des situations concrètes avec des solutions concrètes : voilà ce qui rend cette campagne unique. Tous les travailleurs portuaires et tous les marins méritent ces conseils, afin que chacun puisse se sentir plus en confiance. La sécurité au travail est l'affaire de tous, et des collaborateurs résilients en sont la clé. »

SPF Mobilité et Transports
City Atrium
Rue du Progrès 56
1210 Bruxelles
Belgique
+32 2 277 31 11
<http://www.mobilit.belgium.be>

Charlotte Van den Branden de Reeth
Porte-parole
+32 474 41 37 47
presse@mobilit.fgov.be

